



L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE POUR CREER DE LA MUSIQUE DEBARQUE !

**Et non... Ca ne va pas bien se passer du
tout, mais c'est ainsi...**

Les compositeurs, au sens large, vont disparaître au sens professionnel du terme d'ici 10 à 20 ans grand max. Déjà dans 5 ans il y aura bien moins de monde à vivre de la création musicale.

Comme en leur temps les allumeurs de réverbères, et comme aujourd'hui déjà les banquiers qui selon les prédictions du système auront totalement disparu en 2051 au plus tard, remplacés pas les conseils prodigués par les IA... Idem pour les diagnostics médicaux, etc...

Et comme en musique la tendance est déjà au sous paiement tant que possible des créateurs, l'éradication et la récupération de leurs droits par des moyens plus ou moins coercitifs dans le milieu pro. Ceci à notre détriment direct nous les "créateurs" de musique. Je ne donne pas cher de notre "caste" d'ici 10 à 20 ans. Et encore, je vois loin...

Trop loin ?
Possible...

Une page se tourne, et à mon avis, seule notre qualité d'artiste à établir et susciter et maintenir une émotion avec le public en direct, complétée par un label de certification à mettre en place de type "musique certifiée sans IA" (de type "sans OGM, ou "Bio"), pourront nous sauver en partie la mise pour un public réfractaire à l'IA dans ce domaine. En partie seulement hélas... Car les dégâts vont être énormes. Disons même : cataclysmiques !

Au moins 90% ou plus des compositeurs pro ou semi pro vont disparaître. Soyez-en assuré ! C'est la logique des choses. L'implacable machine informatique est en route...

Mais n'est-ce-pas finalement, derrière ce genre de "progrès", l'objectif pour les multi nationales bien avisées ?

Combien de milliards nous reversent-ils aujourd'hui ?

Ahhhh, s'ils pouvaient s'en abstenir légalement !
L'IA va être leur pain béni...

Quel avantage énorme pour les producteurs et diffuseurs ne plus avoir à partager le gâteau financier avec des "auteurs" en terme de paiement des droits et à ne plus avoir à leur demander leur avis quand à l'utilisation de leurs oeuvres dans tel ou tel contexte (goodbye droit moral...).

Ce qui ne nous empêchera pas fort heureusement, nous les créatifs, de créer pour le plaisir et de continuer à transmettre notre art au public en direct lors d'évènement musicaux et autres. Mais c'est un territoire d'expression restreint, à la manière d'une réserve indienne. Nous serons réduits à bien peu de choses...

On peut imaginer que ce sera probablement plus intime, dans la relation au public, avec l'effet "whaou des vrais humains sur scène !". Même à grande échelle lors de grands concerts. Nous resterons plus vrai, avec plus de présence comparément à l'IA.

Plus humain en somme ! Mais jusqu'à quand ?

Mais ne le sommes nous pas déjà actuellement en fait ?

Donc, nous allons perdre du terrain sur le champs des possibilités de la création et de sa diffusion. C'est entendu. Car nous sommes à présent une charge "réductible". Et l'industrie ne va pas se gêner pour nous réduire, que dis-je... nous anéantir !

Le silence ! C'est ce qu'il restera de nous. Jurassic compositeur... Tel est notre avenir car nous appartenons maintenant déjà au début du passé.

Pour le peu d'entre nous qui en réchapperont, ce sera tant mieux, mais anecdotique telle une anomalie du système. Un épiphénomène...

Pour les autres... Hum, comment dire....

Skynet nous aura vaincu.

Manifeste du 5 février 2023.
Par Erwan COÏC, compositeur humain.